

Développement durable : des efforts encore à faire !

Même s'il existe des contre-exemples médiatisés récemment (stade d'athlétisme de Doha), le développement durable est une thématique devenue importante concernant les équipements sportifs. Ainsi, les professionnels (architectes, programmistes, fournisseurs...) travaillent avec les collectivités pour trouver les meilleures solutions selon les projets.

La problématique du développement durable est un sujet central depuis quelques temps. D'après Armelle Merle, gérante d'AM Sport Conseil, il y a eu une vraie prise de conscience ces dernières années. "Auparavant, en tant qu'assistants à maîtrise d'ouvrage, il nous fallait beaucoup argumenter auprès des porteurs de projets. Désormais, la prise en compte du développement durable est un axe essentiel pour de nombreuses collectivités". Un changement de stratégie qui est également à mettre en parallèle avec une réflexion de coût global, qui tend à se généraliser.

Bâtiment sportif : appliquer le bon sens

Sans surprise, les premiers efforts en termes de développement durable ont été effectués sur les piscines, équipements sportifs très souvent caractérisés comme énérgivores. Pour Armelle Merle, les innovations technologiques et le bon sens des responsables de projets permettent désormais de réaliser d'importantes économies en termes de consommations énergétiques. "De nombreux projets utilisent une majorité d'énergies renouvelables, comme le bois pour les équipements situés en région forestière. De même, lorsque c'est possible, la création d'un réseau de chaleur pour plusieurs établissements est une idée pertinente. En outre, une piscine produit beaucoup de calories qu'il est possible de réutiliser par la suite. Par exemple, les calories de l'eau renouvelée des bassins ou de l'air vicié rejeté peuvent être récupérées pour préchauffer l'eau entrante ou chauffer le bâtiment. L'ensemble de ces solutions permet d'économiser au moins 50 % de la consommation énergétique d'une piscine. C'est le cas avec celle d'Eysines (33) qui fonctionne avec 80 % d'énergie renouvelable".

Par ailleurs, les gymnases font aussi l'objet de réflexions en termes d'économie énergétique. Depuis quelques années, certaines solutions se sont généralisées : étanchéité de l'enveloppe du bâtiment, éclairage LED, récupération des eaux de pluie, mise en place de panneaux solaires... Et d'autres solutions vont se développer dans les années à venir, comme



Un diagnostic précis du sol est nécessaire pour établir les priorités d'actions à mettre en œuvre pour tendre vers le zéro phyto sur les terrains de sport.

par exemple l'énergie produite par les sportifs transformée pour être consommée (électricité, chauffage...).

Terrains sportifs engazonnés : le zéro phyto bientôt généralisé

La loi du 6 février 2014 dite loi Labbé, interdit "aux personnes publiques" d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien de la voirie ou encore des espaces verts. Toutefois, parmi ces derniers, les terrains de sports étaient un équipement à part, avec des exceptions. Par exemple, les terrains de sports ouverts à tous pour se promener étaient concernés par la loi Labbé, au contraire de ceux utilisés uniquement pour la pratique sportive. Désormais, un projet d'arrêté est en préparation afin d'élargir cette interdiction à l'ensemble des terrains sportifs. Ainsi, les collectivités vont devoir changer certaines de leurs habitudes. Elles pourront notamment se faire aider par les FREDON qui accompagnent les acteurs locaux dans la préservation de l'environnement. Gérard Angoujard, directeur de FREDON Bretagne donne quelques conseils : "il va être essentiel de reprendre les bases agronomiques du sol

afin d'obtenir un gazon dense, vigoureux et résistant à l'arrachement. Ainsi, le diagnostic du terrain est indispensable afin de connaître les priorités d'actions, notamment en termes d'opérations mécaniques qui vont être multipliées pour compenser l'absence de produits. Néanmoins, il n'existe pas de recette toute faite car les priorités varient d'un terrain à l'autre. Par exemple, les terrains professionnels sont souvent sujets aux maladies alors que les autres pelouses souffrent davantage de la problématique de désherbage".

Pour Gérard Angoujard, c'est un processus lent, demandant une mise en place des conditions optimales et une évolution progressive. En moyenne, il faudra compter entre 3 et 5 ans. On le voit, des progrès sont donc en cours concernant l'aspect environnemental du développement durable. Ils vont dans le bon sens et (devraient) permettre d'importantes améliorations. Toutefois, des efforts complémentaires restent à faire au sujet des autres piliers, notamment la dimension sociale, avec la mise en œuvre des démarches de responsabilité sociétale des organisations (RSO) à généraliser.